

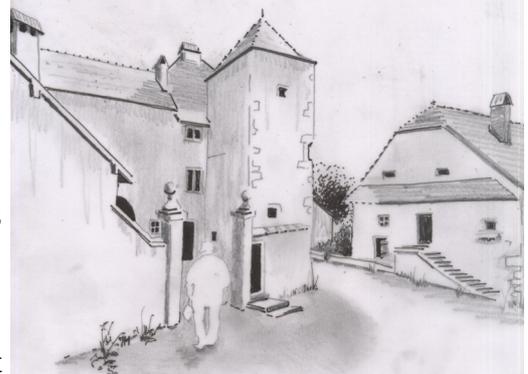


*Ce document est la copie conforme d'une copie réalisée en 1990 par M. R. PORRO d'un document réécrit par C. BOUCHARD en 1940, sur la base d'une édition faite dans les Bulletins Paroissiaux de Fédry de novembre 1910 à octobre 1919. L'auteur Alfred MILLIARD a vécu à Fédry une dizaine d'année au Petit Castel et est décédé en 1900.*

## Époque Gallo-Romaine

Pages 12 à 24 de « Histoire de Fédry ».

« En ce qui regarde la circonscription judiciaire, dès la création de bailliages, Fédry fut du ressort de celui du Comté. Lorsqu'on divisa celui-ci en deux vers 1316, il appartient au baillage d'Amont. Et quand en 1544, Charles-Quint eut établi un second siège de ce baillage à Gray, il fut l'un des 184 villages qui en ressortissaient, et cela jusqu'en 1790.



Enfin, pour ce qui est du spirituel, Fédry a toujours été compris dans le diocèse de Besançon, et, jusqu'à la Révolution, dans le décanat de Traves.

En examinant la carte de la Franche-Comté à l'époque romaine dressée par M. E. Clerc, on voit sur la rive droite de la Saône, entre la route de Segobodium (Seveux) à Andomatunum (Langres) et celle d'Andomatunum à Portus-Abucinus (Pont-Ovanches), un grand espace vide, qui sous les Romains ne dut pas cependant être privé de voies de communications.

En voici deux dont la tradition a conservé le souvenir, et dont les traces sont toujours visibles, qui passaient par Fédry, ou n'en étaient pas très éloignées.

La première était la suite de celle que M. Clerc n'a pas tracée plus loin que Soing. Elle franchissait la Saône en bas de ce village par un gué qui n'a pas cessé d'exister jusqu'à ce jour, en aval du pont moderne. Au-delà de cette rivière, après avoir traversé un terrain nommé actuellement la Late et près duquel on trouve des tuiles à grands rebords, elle se bifurquait en deux branches : l'une allait dans la direction de Vanne pour gagner sans doute Theuley, et l'autre, celle qui nous intéresse suivait à peu près le chemin actuel de Soing au Treuil. Là après avoir jeté un second embranchement qui, par la Creuse de Fédry gagnait ce village, elle obliquait vers la gauche, et empruntant le chemin de Besançon, ainsi qu'il est encore appelé de nos jours, elle passait entre les territoires de Vanne et de Fédry, en touchant avant de sortir les grandes carrières de Vergennes, de Guigevaux, puis effleurant Grandecourt, elle prenait la direction de Vauconcourt, Villers-Vaudey, Suaucourt et Bourguignon pour aboutir à Langres.

Quant à la seconde route il suffit de jeter les yeux sur la carte de M. Clerc pour en conjecturer immédiatement l'existence. On voit effectivement sur cette carte qu'entre Segobodium et Portus-Abucinus il n'existe en dehors de la Saône, aucun moyen de communication directe. Bien que ce ne soit qu'au commencement du cinquième siècle que l'on voit apparaître pour la première fois dans la notice de l'empire, le nom Portus-Abucinus, et qu'alors, Segobodium, effacé déjà sur l'itinéraire d'Antonin était en ruines depuis l'année 350 au moins, il est à peu près certain cependant que Portus-Abucinus existait avant la destruction de Segobodium, car les invasions presque continuelles des Barbares qui de 350 à 401, firent un désert de la Séquanie, n'étaient pas plus favorables à la fondation d'une ville nouvelle qu'à son développement.

Or, si ces deux villes ont existé en même temps, il est évident qu'une route au moins les reliait l'une à l'autre. Cette route existait en effet. Quoique détruite aujourd'hui dans son ensemble, il est cependant facile de la suivre, grâce aux ruines et à quelques noms de lieux significatifs que de loin en loin rappellent pour ainsi dire l'ancien tracé. De Segobodium, soit qu'elle passât par le bois de la Mange pour aller rejoindre Recologne et Ferrière, dont les territoires recèlent de nombreux débris romains, soit que plus probablement elle gagnât directement cette dernière localité en



franchissant le vieille Saône sur le pont dont les vestiges sont toujours visibles, elle se dirigeait vers Ray qu'elle laissait à quelques distance à droite, puis suivant le chemin sans issue aujourd'hui qui porte encore le nom de voie de Seveux quoique n'y conduisant plus, elle traversait le bas de Vanne puis arrivait à Fédry par la Vie-de-Ray.

Au-delà de Fédry, se confondant avec la route moderne, après avoir franchi un vaste établissement romain proche de Vy-les-Rupt, en laissant à gauche les champs de Larrey, elle prenait par la fontaine Avandet la direction de Rupt d'où elle atteignait Portus-Abucinus par Scy-sur-Saône, où directement, selon que cette ancienne ville était à Port-sur-Saône, ou à Pont, village détruit et disparu, qui se trouvait entre Ovanches et la Saône, en face de Bucey-les-Traves. Plus tard cette route devient sur une grande partie de son parcours la grande route de Gray en Alsace. La section comprise en-deçà et au-delà de Fédry porta du moins ce nom jusqu'à cette époque l'une des étapes pour les troupes qui se rendaient en Allemagne ou qui en revenaient, mais encore le lieu où presque chaque année une compagnie de cavalerie détachée de la garnison de Gray ou de Besançon venait prendre ses quartiers d'hiver.

C'est sur le territoire d'Ovanches que plusieurs érudits placent la ville de Portus-Abucinus. Cette manière de voir semble démontrée par le tracé antique de la route de Vesontion à Borbonis-Aquoe, qui au lieu de passer à Port-sur-Saône, laissait cette localité assez loin sur sa droite, et gagnait la Perouse par Scy-sur-Saône après avoir franchi la Saône au-dessus de Traves afin justement de desservir Pont-Bucey-Ovanches qui n'était autre que Pontus-Bucinus, les noms de Bucey, Pont, Ovanches et même celui de Bançon, marais d'Ovanches, qui semblent tous être la répétition à peine transformée du vieux nom de Portus ou Portus-Bucinus, ne contredisent pas cette affirmation.

Les deux routes que nous venons d'indiquer furent tout d'abord probablement les seules qui passèrent sur le territoire de Fédry. Comme on vient de le voir, les romains en ont usé mais elles existaient assurément bien avant leur établissement en Séquanie. Un gué comme celui de Soing n'a pas dû être négligé par les Gaulois et l'antique chemin de la Vie-de-Ray<sup>1</sup>, qui se confond avec le lit d'un ravin a certainement servi dès les temps les plus reculés à relier entre Ray et Rupt dont les hauteurs ont été sans aucun doute, occupées depuis le plus haute antiquité, si, comme on l'a dit, les bonnes positions militaires sont de tous les temps et de tous les peuples.

Quoiqu'il en soit, sitôt que Fédry fut créé, ou à mesure que les lieux voisins se formèrent, les chemins pour s'y rendre se dessinèrent peu à peu. On ne saurait assigner à la formation de ces voies, aucune date précise, mais puisque celles-ci limitent en les traversant rarement à peu près tous les lieux dits qui les avoisinent, il faut qu'elles aient été tracées avant la délimitation de ces lieux et conséquemment elles sont d'une époque fort ancienne. Cet ensemble de communications, plus compliqué que celui de nos jours, puisque chaque localité avait pour gagner chacune de celles qui l'entouraient une voie particulière, a servi pendant tout le moyen-âge et les temps modernes jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans que l'on fit à tous ces chemins des réparations importantes. On comprend dans quel état horrible ils devaient être et l'on ne s'étonnera pas que vers 1727, il ait fallu, à cheval, les voitures étant à peu près absolument impossibles, plus d'un jour pour se rendre de Fédry à Besançon. Cet état de choses, sauf quelques rares exceptions, existait encore lors du classement des voies de communication qui eut lieu au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. A partir de ce moment, quelques-unes de celles-ci furent adoptées par l'administration et seules dès lors entretenues. Quant aux autres, elles devinrent bientôt de simples chemins de défrichement ou de traverse, qui, mal défendus contre l'empiétement des riverains, tendent chaque jour à disparaître et dont quelques-unes déjà ne s'aperçoivent presque plus. Tels sont aujourd'hui le chemin de Besançon et celui qui, de Fédry, conduisait à Theuley en passant au-dessus des Côtes, avec bifurcation sur Grandecourt avant d'entrer dans les Grandes Brosses. Les vieillards se souviennent encore y avoir vu journellement circuler les voitures et cependant l'un et l'autre actuellement,

1 Vie-de-Ray : Probablement voie de Ray



réduits à l'état de sentier sans but et en partie recouverts par les terres labourées, ne sont plus praticables même pour les gens à pied.

En outre, des lignes principales que nous venons de décrire, il en existait d'autres moins importantes, sortes de sentiers étroits dont les traces sont restées visibles jusqu'à nos jours. Ces sentiers, qui, vu la nature du terrain qu'ils traversent ne purent jamais se transformer en chemin proprement dit, sillonnent la prairie de Fédry et servent à relier les deux rives de la Saône. On peut encore en reconnaître trois. Le premier aboutissait à Salle pour gagner Chantes et Traves ; le second traversait la rivière plus bas que le Château Pahon, et de là se dirigeait sur Soing ; enfin, le troisième qui n'a pas cessé de subsister, mettait en communication, ainsi qu'il le fait toujours, Fédry et Cubry.

Les trois points où ces sentiers franchissaient la Saône vis à vis de Salle, de Cubry et de Soing ont de toute souvenance porté le nom de ports. Ainsi l'on disait le Port-de-salle, le Port-des-Foins, et l'on dit encore le Port-de-Cubry, bien qu'il n'ait jamais eu dans aucune de ces places de port quelconque, mais simplement parce que c'est là qu'étaient amarrés les bacs ou batelets employés au passage de la rivière.

Depuis longtemps le Port-des-Foins n'existe plus, seuls les vieux titres en indiquent l'emplacement. Il avait remplacé le Way ou gué plus ancien que lui et servait surtout et peut-être exclusivement, comme semble l'indiquer son nom, à transporter d'un bord à l'autre les fourrages de la portion de prairie basse de Fédry dépendant anciennement de la terre de Rupt dont Soing faisait partie.

Le Port-de-Salle qui lui aussi avait succédé à un Way n'a cessé d'être en usage qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sur un plan de la prairie, fait en 1771 ; il est représenté avec la corde du passeur tendue d'une rive à l'autre. Il n'était plus guère utilisé dans les derniers temps que par les habitants de la commanderie.

Quant au Port-de-Cubry, il n'existe plus depuis 1875-76, époque à laquelle un pont a été construit par les habitants de Cubry.

Les anciens titres mentionnent un quatrième port ou passage. Il se trouvait au grand abreuvoir, plus haut que l'île Gavirey et portait le nom de port Jean Verdot. Il servit probablement autrefois aux habitants de Fédry qui avaient droit de bois mort dans le bois dit de La Vaivre, de Belvoie, dépendants de la terre de Fédry, situé sur le territoire de Cubry. Ce droit a cessé après la vente de ce bois par le seigneur de Fédry.

Il est un autre chemin dont nous n'avons rien dit encore, bien qu'il ait existé de tout temps et qu'il fut depuis la plus haute antiquité continuellement fréquenté. La Saône, en effet, qui par le Rhône, mettait la Séquanie pour ainsi dire à deux pas de la Méditerranée et de Rome, demeura pendant toute l'époque Gallo-Romaine ( en ne parlant que de ce temps) la route la plus commode pour le transport des troupes et des marchandises qui étaient dirigées du côté de la Germanie ou vers les provinces du Nord de la Gaule ; cette rivière avait été rendue navigable jusqu'à Portus-Abucinus au moyen d'écluses placées de distance en distance et dont on voit encore, dit-on, les traces au fond de son lit.

Dans la portion d'ovale qu'elle décrit autour d'Ovanches, le savant Dom Berthod, au XVII<sup>e</sup> siècle, en a compté jusqu'à dix, et sur le territoire de Fédry, en face l'ancienne commanderie de Salle, la tradition a conservé jusqu'à nous le souvenir de l'existence d'un de ces barrages antiques.

Lors des dragages faits en cet endroit en 1880, 1881, et Novembre 1887, on a pu vérifier la fidélité de cet écho lointain. On a retrouvé ce barrage à la place indiquée, s'étendant selon une ligne oblique d'une rive à l'autre de la Saône. Il consistait en pilotis grossiers retenant des pierres plates d'un certain volume reliées avec de la terre glaise. La drague a retiré, en même temps que ces matériaux, de nombreux fragments de tuiles à rebords, du béton formé de pierres carrées mêlées à de la chaux presque pure, d'énormes pierres de taille portant des rainures et paraissant avoir servi de montant de portière, une lame d'épée de cuivre, et enfin plusieurs monnaies romaines, dont une en bronze. Une de celle-ci, que j'ai vue, portait d'un côté : une tête imberbe et une avec ces mots : *Sar*.



*Aug. Germanicus* et de l'autre *Anicus Coesar...* S.C. Ce barrage n'était pas à plus de 0,60 M. de la surface des eaux.

On sait quelle importance avait le cours de la Saône pour les Romains. Aussi le corps des Nautes ou navigateurs de cette rivière, les Arariques, formaient-ils une corporation puissante dont le commandement était avidement recherché même par les nobles séquanais. Quel dut-être alors le mouvement de va et vient sur cette grande voie de communication et par conséquent en vue et tout près de Fédry. Il est difficile de se l'imaginer en voyant aujourd'hui nos plaines si calmes et les rivages de la Saône si délaissés ; mais quand on pense aux passages multipliés que les troupes romaines durent faire en Séquanie à cause de sa proximité du Rhin où les barbares s'agitaient sans cesse, et qu'on se représente la quantité énorme de marchandises, qui, à destination du Nord et du Midi de la Gaule, du transiter à Portus-Abucinus, on peut jusqu'à un certain point s'en faire une idée.

Ce mouvement d'ailleurs n'a pas cessé si tôt qu'on pourrait le croire. Pendant une grande partie du Moyen-Age, et même jusque bien avant dans les temps modernes, la Saône fut la seule voie sûre et commode ouverte au commerce et dont il usait journellement dans notre pays. On vit même de grands personnages préférer suivre son cours pour traverser la Comté plutôt que de s'exposer aux hasards et aux périls qu'offraient alors les routes mal entretenues et sans doute plus mal fréquentées. Ces temps sont loin de nous et depuis de longs siècles cette animation de la Saône semblait ne plus devoir revenir, quand la canalisation de cette rivière a amené un peu de vie et de bruit sur nos plages désertes et silencieuses.

Les romains affectionnaient surtout pour établir leurs villas, les coteaux qui dominant des vallées où serpente une rivière. On comprend combien ils durent aimer les sites riants et calmes des rives de la Saône. Aussi deux de ces sortes d'habitations semblent avoir existé à proximité de Fédry.

La première s'élevait en face de Salle, sur le penchant d'une petite colline qui domine la prairie de Vy-les-Rupt, dans les cantons du Lavey, du Chaney, des Clochers et des Murgerlots. Si l'on en juge par l'étendue du terrain sur lequel le labourage remet au jour chaque année des débris de construction, ce devait être un établissement d'une certaine importance.

En Février 1846, deux habitants de Fédry, les frères Jean-Baptiste et André Jardel, ayant fait une tranchée dans un de leur champs dépendant des Clochers, rencontrèrent des murs formant une chambre de quatorze pieds au carré, dont l'aire se trouvait à sept pieds au-dessous de la surface du sol actuel. L'intérieur de cette chambre était habillé de plâtre sur lequel on voyait encore tracé en rouge des ornements linéaires. Ces deux explorateurs avaient recueilli tout d'abord un fond de vase en terre portant le nom de Régalis, ainsi qu'une certaine quantité de coquilles d'huîtres, et, ils continuaient leurs recherches lorsque malheureusement un amateur qui passait par là leur fit entendre qu'ils ne trouveraient rien et que leurs peines seraient perdues. Ils cessèrent leurs travaux et comblèrent les fouilles qui étaient déjà faites.

En 1879, dans un champ dépendant des Murgelots, un cultivateur de Fédry, fatigué de heurter sa charrue chaque fois qu'il labourait, contre des pierres à fleur de terre fit un fossé pour les extraire. Il retira des moellons de moyen appareil ayant 0,32 M de longueur sur 0,10 M d'épaisseur environ, parfaitement taillés, ainsi que des fragments de tuiles à rebords et des morceaux de vase très épais en terre rouge. Le tout fut déposé sur le chemin voisin et servit de matériaux pour l'empierrement. De toute souvenance d'ailleurs, sur toute l'étendue de ces lieux, tous les ans les travaux de la culture ramenèrent à la surface du sol des débris de bâtisse, pierres de taille ou tuileaux, et de temps en temps, quelques rares monnaies. Il y a quelques années on y a même découvert un aqueduc fait avec des tuiles creuses. Nous mêmes, nous avons ramassé dans ces emplacements, un vase en bronze et plusieurs médailles. Le vase à la forme d'un bol rond sans pied, peu profond, avec bord horizontal. Il est martelé à l'extérieur et recouvert d'un métal blanc à l'intérieur qui est tourné. Quant aux pièces de monnaies, elles sont toutes romaines. La plus ancienne est un moyen bronze de Tibère avec revers à l'autel de Lyon, et la plus récente, un petit



bronze du temps de Constantin le Grand, ce qui semble indiquer que l'établissement qui s'élevait aux Clochers a duré jusqu'à l'invasion qui est survenue après la mort de ce prince, c'est-à-dire vers l'année 337.

Le second établissement faisait partie du territoire de Fédry. Il s'élevait sur le revers du plateau qui s'étend au Sud-Ouest, au lieu dit : Les Vaironnes ou Noyers-des-Chênes et dominait tout le cours de la Saône de Rupt à Soing. L'emplacement qu'il occupait nous a été révélé par de nombreux fragments de tuiles épaisses et à rebords, épars sur le sol ; mais, malgré des recherches actives, nous n'avons pas trouvé d'autres objets pouvant nous permettre d'affirmer plus positivement son existence. Tout le terrain environnant mis en culture depuis un temps immémorial, est composé de sable très meuble ; s'il y existe des ruines quelconques, il est facile de comprendre qu'elles doivent être aujourd'hui enfouies à une certaine profondeur.

On trouve également quelques fragments de tuiles romaines au-dessus du village, à droite du chemin allant à Vy-les-Rupt, au lieu dit La Maladière. Ces débris, enlevés à mesure qu'ils sont ramenés à la surface du sol par les instruments agricoles et portés aussitôt sur le chemin voisin, deviennent de plus en plus rares. Ils semblent démontrer qu'il y eût là aussi un petit établissement romain sur lequel se serait élevée, plus tard, une ladrerie ; mais comme aux Vaironnes, aucune autre trouvaille ne nous permet de vérifier nos conjectures.

Comme on le sait, outre les camps qui gardaient les frontières, les romains en avaient établi d'autres, plus ou moins spacieux dans l'intérieur des provinces, soit pour y placer des garnisons destinées à la police générale, soit pour y loger les troupes qui prenaient leur quartier d'hiver, soit enfin pour abriter celles qui assuraient la circulation des routes. Deux petits ouvrages qui paraissent avoir quelques rapports avec ces sortes de retranchement, ont laissé des traces sur la rive gauche de la Saône.

Quoiqu'en dehors du territoire de Fédry, ils en sont cependant si rapprochés que nous ne croyons pas devoir les passer sous silence.

Le premier s'élevait entre Cubry et Chantes, à une faible distance de la commanderie de Salle. L'emplacement qu'il occupait a conservé le nom de Château Grillot. Si, comme le dit M. Clerc, cette dénomination indique toujours dans notre pays, une sorte de « Castramétation antique », il y aurait eu là jadis une construction de ce genre. On y voyait encore au commencement du siècle dernier, des bâtiments ayant la forme d'une tour, mais c'est en vain qu'on y chercherait maintenant des débris quelconques, les principaux matériaux dont elle était construite, ont été enlevés et la culture a depuis fait disparaître tout le reste.

Quant au second, il se trouvait plus en aval, vis-à-vis de Fédry. Sur le bord de la Saône et dans un bois dépendant de Soing. Il consiste à présent en vestige d'une sorte de retranchement rectangulaire, contenant environ un hectare de superficie. Le front principal de cette enceinte qui domine la plaine et commande presque d'un bout à l'autre, est formé par escarpement à pic assez élevé, dont la base plonge dans la Saône. Les trois autres côtés sont défendus par des fossés profonds encore, surtout du côté de Cubry, et bordés intérieurement d'un léger bourrelet de terre qui paraît être le reste d'un antique parapet. Une petite prairie, appelé le Bouc de l'Ain en partie enveloppée par un circuit de la Saône, avoisine cette ruine, qu'une carrière large et profonde ébrèche aujourd'hui et que l'on nomme communément dans le pays, Chaté-Pahon ou Pavron. Vers 1840, les ouvriers qui ouvrirent la carrière y ont déterrés des pierres dressées de mains d'homme et un pavé de briques que M. Suchaux induit en erreur, dit-être fait de tuiles. Pendant les travaux exécutés par l'administration des ponts et chaussées en 1886, sur cet emplacement, nous avons retrouvé quelques-unes de ces briques. Elles sont émaillées et couvertes de dessins et de blasons. En les rapprochant convenablement nous sommes parvenus à reconstituer un magnifique carrelage



dont le style indique un ouvrage du XV<sup>e</sup> siècle. Le Château Pahon existait donc encore à cette époque et il n'a sans doute été détruit que pendant les guerres d'extermination ordonnées vers 1480 en Comté par Louis XI. Mais il est probable que cette demeure seigneuriale en avait remplacé une plus ancienne, vigie Gallo-Romaine, laquelle elle-même avait peut-être succédé à l'habitation d'un chef gaulois. Ce promontoire, entouré de forêts et dominant à pic la rivière, fait songer en effet, à ces sortes de repaires dont César nous a laissé la description.

Quoiqu'il en soit, un peu plus bas, là même où la profondeur de la Saône est plus grande aujourd'hui, il existait autrefois un gué qui mettait en communication la rive gauche de ce cours d'eau avec la prairie basse de Fédry, dont une portion très étendue à longtemps porta le nom général de pré Pahon. De nos jours, tout cela n'est plus : seuls quelques vieillards de plus en plus rares, parlent encore quelquefois de ces ruines. Ils disent entre autre histoire extraordinaire que si l'on fouillait le lit de la rivière à cette place, l'on trouverait enfoncée dans le gravier une barque d'airain plein d'or ; puis ils racontent la triste fin de Catherine Das Riottes ou la belle Catherine et les cris lamentables qu'elle fait entendre à certaine époque dans la nuit. Deux événements semblent avoir contribué à la formation de cette légende.

Nous n'avons rien retrouvé pour expliquer la première partie : la barque d'airain et son or ; mais nous avons été plus heureux pour la seconde partie ; on lit en effet, dans le deuxième registre paroissial de Soing ( Arch. De Soing) : « Une fille ou femme a été (trouvée) noyée avec une pierre au col, dans la Saône, sur le territoire de Soing, le six Février 1752 et après avoir été visitée par les officiers de la justice et un chirurgien de Ray, elle a été enterrée au cimetière de Soing, en présence Toussain Marcou et de Claude Pingon, le sept du même mois. Signé Narcon, curé de Soing ».

Puis, ajouté après coup, en interligne :

« Reconnue par son fils âgé de douze ans, pour sa mère Catherine Dailot ( et non Daviotte) de Luxeuil. Son mari s'appelle Nicolas Vigney, de Dam, en Picardie, dragon dans royal Dragon ».

On lit d'autre part ( Arch. De la Haute-Saône, B. 1329) :

« Nicolas Bague, dit Baguin, pêcheur demeurant Fédry, fils de Jean Bague et de Françoise Chameroy, mari de Colette de la Roche, l'avait assassiné pendant la nuit du 4 au 5 Décembre 1751, dans le bois du Bouc-de-l'Ain en lui donnant un coup de rame sur la tête, puis il avait jeté son corps dans la Saône où il ne fut retrouvé que le 5 Février 1752. Bague fut condamné par sentence rendue à Gray, le 13 juin 1753, à avoir les bras, jambes, cuisses et reins rompus vif, puis à être mis ensuite sur une roue la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours.

D'après la tradition, Fédry n'aurait pas toujours occupé l'emplacement actuel. Il se serait élevé d'abord un peu plus à l'Est dans un canton de Champs appelés les Plâtres brûlés. Il n'est pas douteux qu'il y eut en cet endroit des habitations et que celles-ci furent incendiées à une époque très reculée, comme l'attestent les débris de murailles et la couche de cendre et de charbons que l'on y a découverte en creusant à une certaine profondeur. Mais il est impossible de préciser quand eut lieu cet incendie et qu'elle en fut la cause.

C'est au XI<sup>e</sup> siècle qu'il est fait mention de Fédry pour la première fois. Un titre de cette époque le qualifie de Villa ce qui devait être alors un domaine rural entouré d'habitations éparses où demeuraient les serfs et les esclaves. Cette Villa s'élevait-elle sur l'emplacement du lieu dit que nous venons d'indiquer et les murs enfumés qu'on y a retrouvés dans le sous-sol en sont-ils les débris ? C'est autant de questions auxquelles on ne peut répondre.

Quoiqu'il en soit, au XV<sup>e</sup> siècle, Fédry, encore tout entier compris dans la rue des Prés, la Grande Rue, et la rue d'Enfer, n'était guère composé, outre le Château et le Prieuré que de masures basse, à fenêtres étroites, couvertes de chaume et pressées l'une contre l'autre dans lesquelles s'entassaient deux souvent trois ou quatre familles. Avant cette époque, il souffrit certainement beaucoup des bandes armées qui le traversaient presque périodiquement. Placé entre Ray et Rupt dont les châteaux-forts furent fréquemment attaqués et possédant lui-même une « maison forte et tenable » cela dut se renouveler souvent et sans aucun doute il fut détruit plusieurs fois ; mais après chacun de ces désastres, il dut se relever toujours à peu près à la même place et de la même



manière. Ce ne fut que dans le cours du XVI<sup>e</sup> siècle que l'on édifia le long de la Grande Rue actuelle, quelques maisons importantes, telles que celles des Béthenet, des Myet, des Cordemoy, des Gillot, des Rouhier, des Drouaillet et des Melcot.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, pendant la guerre de dix ans, l'incendie qui mis en cendres plusieurs villages voisins semble malgré l'assertion contraire de plusieurs historiens, avoir épargné Fédry. Aussi, dans un manuscrit de la fin de ce siècle, tandis que tous les pays environnants qui tous avaient été plus ou moins saccagés ou brûlés, y sont indiqués avec la mention médiocre ou pauvre lieu, seul Fédry est qualifié de bon lieu. ( État de la Franche-Comté, de Bourgogne, Manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque de Vesoul. On y lit : « Soing, pauvre lieu, page 54 – Charentenay, médiocre lieu, page 48 – Ray, médiocre lieu, page 53, - Vanne, médiocre lieu, page 55, - Grandecourt, Prieuré ruiné, page 50, - Confracourt, médiocre lieu, page 8, - Vy-les-Rupt, médiocre lieu, page 55, - Cubry-les-Soing, médiocre lieu, page 8, - Fédry, bon lieu, page 49).

Néanmoins, Fédry ne se développa que fort peu jusqu'au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais alors il prit de l'extension au-delà du ruisseau du côté de Vanne, et surtout le long de la rue d'Enfer, où furent construites, en place des habitations misérables dont elle était bordée, les maisons plus spacieuses des Lescornel, des Messelet, des Maria, et des Bacoffe, aujourd'hui la cure.

Jusqu'en 1764, comme on le voit sur un plan fait à cette date, le village dépassait à peine le ravin qui descend le chemin de Confracourt. On n'y voyait en outre de la maison de la Gavoillotte que deux corps de logis et une grange. La rue des Perrières n'existait donc pas. Il en était de même de celle de Vanne. Il n'y avait alors au bas de la Grande Rue, au-delà du ruisseau, que neuf maisons : deux élevées récemment à la droite de la vieille route de Gray, trois plus anciennement bâties à gauche du chemin allant à Soing faisant enclave avec quelques sillons de champs dans le clos du château, et quatre autres construites à des époques diverses dans le triangle formé par les deux voies en question, et le chemin de Bâne. Quant à la rue du Bief ou du moulin, si on fait abstraction de celui-ci et de la forge qui occupait l'emplacement de la fontaine actuelle, ce n'était encore qu'un chemin bordé de champs et de chènevières. Ce n'est que sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> que ces trois rues achevèrent de se garnir de maisons. Depuis, si l'on ne tient pas compte des reconstructions que l'on dut faire après le grand feu de 1838, peu de maisons complètement nouvelles ont été construites à Fédry ; mais les habitants, plus à l'aise qu'autrefois, trouvant les anciennes malsaines et trop étroites, en ont restauré plusieurs, la plupart de fond en comble et les ont presque toutes agrandies.

Aussi haut dans l'histoire de notre pays qu'on puisse remonter, c'est-à-dire vers le XII<sup>e</sup> siècle, la Baronnie de Ray enveloppait dans ses limites toutes les terres de Vanne. A l'extrémité Est du finage de ce village existaient d'immenses friches plus ou moins incultes. Ces terrains qui dès cette époque dépendaient sans doute du territoire de Vanne, portaient déjà le nom de Liény. L'un des barons de Ray, Oudot, à qui ils appartenaient en fit don en 1175 à l'abbaye de la Charité, fondée depuis peu ( 23 Janvier 1133). Les moines de ce monastère en défrichèrent la plus grande partie et bientôt cette espèce de désert naguère à peu près improductif, se transforme par leur travail en une riche campagne. C'est vraisemblablement alors, qu'ils bâtirent près du chemin de Soing, à Vanne, sur le versant de la colline qui regarde Charentenay, à proximité d'une petite source, de vastes granges qui prirent le nom du domaine et que l'on appela dès lors les Granges-de-Liény. Un peu à l'Est de Granges-de-Liény, sur le sommet d'un coteau dont les pentes étaient déjà peu-être ou qui furent par leur soin plantées de vignes, les religieux de la Charité avaient construit à droite du chemin de Soing à Fédry, des habitations pour les vigneron, des caves et un pressoir, dont l'ensemble prit le nom de ce dernier bâtiment et se nomma dorénavant le Treuil de Liény puis plus simplement Le Treuil.

A cette époque la puissance féodale était à son apogée, le serf faisait encore partie du domaine seigneurial, les communes dans notre pays n'existaient pas et les territoires de nos villages n'avaient, tout porte à le croire, aucune limite fixe et déterminée. Tandis que les habitants des



Granges plus rapprochée de Vanne se regardaient comme appartenant à cette paroisse, ceux du Treuil plus près de Fédry, prirent peu à peu l'habitude d'en fréquenter l'église, d'en fêter le patron et de se considérer comme dépendants de ce village .

Cet état de choses dura pendant tous les siècles qui suivirent jusqu'à la vente des biens de la Charité en 1792. Le domaine de Liény, d'abord acheté en bloc ne tarda pas à être revendu en détail. Les Granges restèrent dépendantes de Vanne et le Treuil continua d'être compris dans le territoire de Fédry.

Quatre-vingt-dix ans se sont à peine écoulés et les Granges de Liény, qui, en 1835, avaient encore 16 habitants, ont totalement disparu. Les derniers bâtiments qui restaient debout ont été détruits en 1860-61. Quant au Treuil, dont la population était encore de 32 habitants en 1829 et de 25 en 1835, s'il domine encore le cours de la Saône, il est probable qu'avant peu, comme les Granges ses voisines, il aura cessé d'exister à son tour ne laissant à sa place qu'un nom de lieu-dit dont bientôt peut-être on ne s'expliquera même plus la signification. »



A. Milliard , dans son ouvrage « L'âge de pierre à Fédry », décrit la première station comme suit:

« Au Sud-Ouest de Fédry, vers la limite du territoire, à quelques pas du chemin de Soing, dans une position magnifique qui domine le cours de la Saône, et d'où l'on aperçoit les châteaux de Rupt et de Ray, la roche de Morey, la butte d'Oiselay et le camp de Chariez, on voit de grands murs qui entourent en partie quelques ouvrées de vignes appelées les Billardes. »